SAS HUISSIER-06
Jean-Charles ALBERTINI
Jean-Maurice BRETAUDEAU
Huissiers de Justice associés

31 Rue de Paris
Etage 7
CS 7155
06010 Nice Cedex 01
☎ : 04.93.92.91.92
🖷 : 04.93.92.91.44
contact@huissier-06.com
Site web :
http://www.huissier-06.com
BNP PARIBAS
IBAN N° : FR 76 30004 01136 00010108116 72
BNPAFRPPNIC

ACTE D'HUISSIER DE JUSTICE

COPIE

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTIF

LE DIX HUIT FEVRIER DEUX MILLE VINGT A PARTIR DE 14 HEURES 30

A LA DEMANDE DE :

La CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE D'AZUR, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier, dont le siège social se trouve 455 Promenade des Anglais à Nice 06200, poursuites et diligences de son représentant légal en exercice y domicilié es-qualité,

Je J.M. BRETAUDEAU, Huissier de Justice associé de la Société par Actions Simplifiée HUISSIER-06, titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice dont le siège social est 31 Rue de Paris à NICE (06000), soussigné,

Faisant suite à un Commandement de Payer valant Saisie signifié le 22/01/2020,

Certifie m'être rendu ce jour, à l'heure indiquée, 10 chemin Saint Hubert à La Trinité à l'effet de procéder à la description du bien immobilier de Monsieur Mounir BELKADI.

Etant à ladite adresse, j'ai procédé aux constatations suivantes en présence d'un technicien de la SARL CONSEILS DIAG et de Monsieur Mounir BELKADI auquel j'ai décliné mon nom, ma qualité et indiqué les motifs de notre présence :

Généralités :

Propriété sise 10 chemin Saint Hubert à La Trinité, cadastrée section BE n° 179.

Propriété consistant en un terrain sur lequel il y a une maison individuelle élevée d'un étage sur rez-de-chaussée.

Superficie Loi Carrez (suivant rapport établi par le technicien) : 86,11 m².

Maison de type F4 avec séjour et salle à manger/cuisine au rdc, deux chambres à l'étage.

Maison à l'état d'usage, sans désordre manifeste apparent,

Propriété occupée à titre de résidence principale par Monsieur Mounir BELKADI avec sa femme et ses deux fillettes de 4 et 5 ans.

COUT DE L'ACTE Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Honoraires (Art L444-1) Honoraires Constat	300,00
Frais de déplacement (Art A444-48)	7,67
Total HT	307,67
TVA (20,00 %)	61,53
Taxe forfaitaire (Art 302 bis du CGI)	14,89
Total TTC	384,09
Acte soumis à la taxe	

Références : V – 128773
MB - PVCONSTAT

Propriété située à La Trinité, ville « populaire » au Nord de Nice distante de 7 km environ.

Propriété se trouvant à flanc de colline orientée Ouest, dans un quartier excentré sans commerces et sans services à proximité.

Propriété localisée à proximité du stade municipal.

Maison :

Eau chaude et chauffage électriques.

Rez-de-chaussée :

- Salle à manger/cuisine :

Sol carrelé, peinture et habillage décoratif muraux, faux-plafond avec poutres apparentes.

Equipements : porte d'entrée de la maison orientée Ouest ; une fenêtre Ouest deux battants avec double vitrage et grille de sûreté ; cuisine équipée ouverte sur la salle à manger.

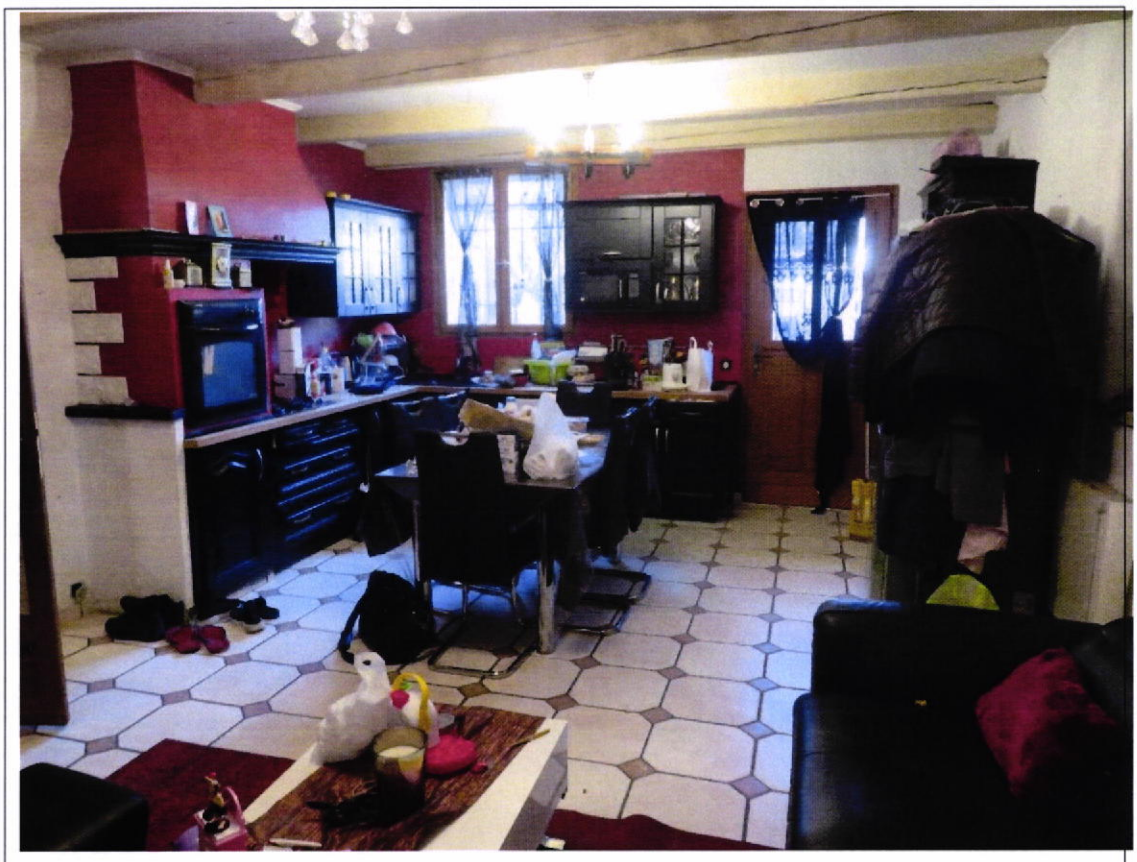

- Séjour :

Sol carrelé, peinture murale et faux-plafond avec poutres apparentes.

Equipements : cheminée ; une fenêtre Sud un battant avec double vitrage et grille de sûreté ; une porte-fenêtre Est à deux vantaux coulissants avec double vitrage et volet roulant manuel.

- Wc indépendant dans la buanderie :

Carrelage au sol et sur les murs, peinture murale et plafond rampant.
Il y a un wc et un lave-mains.

- Buanderie : sol carrelé, peinture murale et faux-plafond.

Cage d'escalier :

Sol carrelé, peinture murale et faux-plafond.
Il y a une fenêtre Est un battant avec double vitrage et grille de sûreté.

Etage :

- Palier : stratifié au sol, peinture murale et faux-plafond.

- Wc indépendant :

Carrelage au sol et sur les murs, faux-plafond.
Il y a un fenestron Sud avec simple vitrage.

- Salle de bains :

Carrelage au sol et sur les murs ; faux-plafond.

Equipements : douche ; lavabo ; sèche-serviette mural ; une fenêtre Ouest un battant avec double vitrage et grille de sûreté.

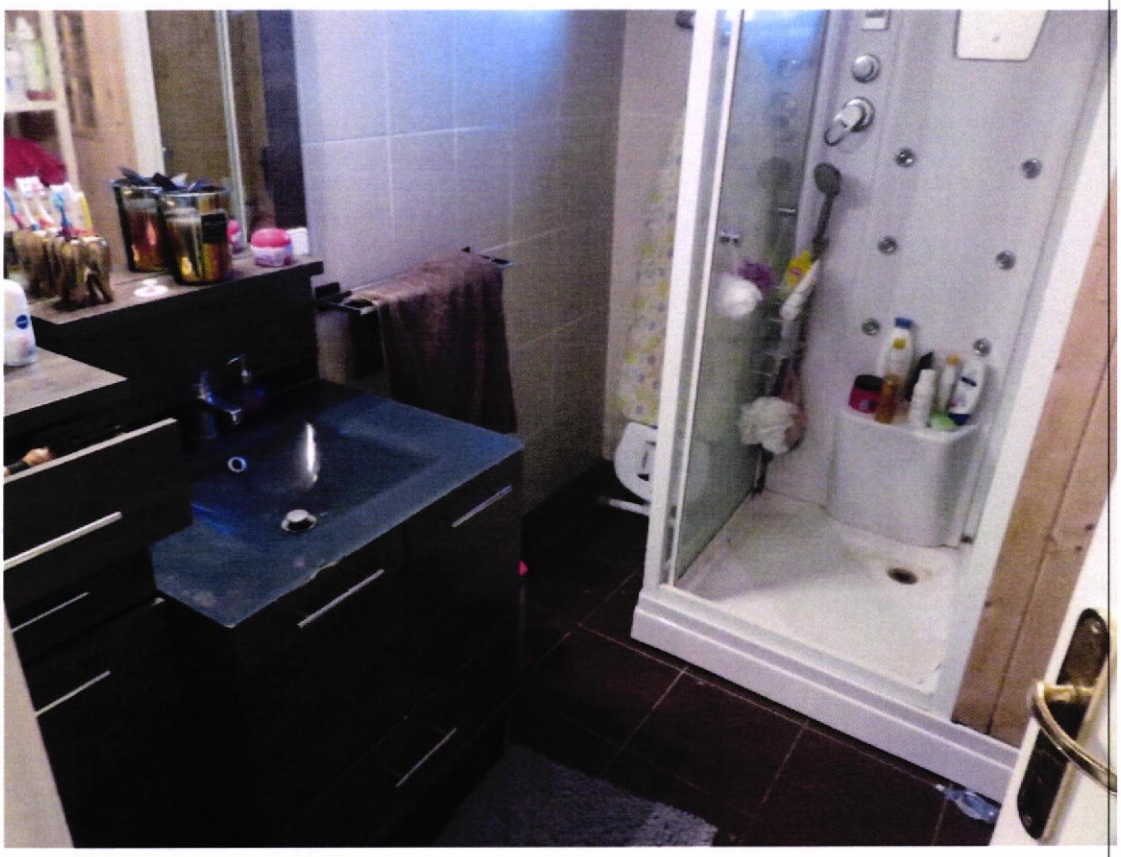

- Chambre Est :

Stratifié au sol, peinture murale et faux-plafond.

Il y a deux fenêtres Est, comportant chacune deux battants avec double vitrage et volets battants en bois.

- Chambre Ouest :

Stratifié au sol, tapisserie murale et faux-plafond.

Il y a deux fenêtres Ouest, comportant chacune deux battants avec double vitrage et volets battants en bois.

Extérieur :

Terrasse Est au rdc, attenante au séjour, avec cuisine d'été et abri de jardin à l'état brut.

Petite terrasse Ouest au rdc, attenante à la salle à manger/cuisine, avec cagibi.

Terrasse Ouest au niveau de l'étage dont l'accès se fait par un escalier extérieur, avec pergola et local technique abritant le chauffe-eau, prolongée par un jardin.

_____oOo_____

Telles sont mes constatations.

Et de ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit auquel j'ai intégré des photos prises par mes soins.

Jean-Maurice BRETAUDEAU